

**Recommandations proposées par le réseau concernant
« la féminisation dans la dénomination des titres et noms de métiers » du MAP,
à l'attention : des personnels des établissements d'enseignement supérieur du MAP**

⌘

PREAMBULE

La reconnaissance de la place des femmes dans la société française prend diverses formes et passe notamment par l'usage du féminin dans la dénomination des titres et noms de métiers.

Plusieurs textes officiels ont permis d'officialiser cette position :

- 11 mars 1986 : [Circulaire du Premier ministre](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.
- 6 mars 1998 : [Circulaire du Premier ministre](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre.
- 6 mars 2000 : [Note du ministère de l'éducation nationale](#) relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre (B.O.E.N. du 9 mars 2000).

Il convient de rappeler que la langue constitue un système de représentation du monde. La féminisation des noms permet de faire apparaître l'investissement par les femmes de professions de plus de plus diverses et tout simplement de tenir compte de leur rôle dans les activités professionnelles et dans la vie sociale en général.

⌘

DESTINATION ET USAGE POUR FACILITER LA TÂCHE DES PERSONNES DANS LES SERVICES DU MAP

Exemples de destinataires de cette recommandation et de documents à réviser en écriture pour intégrer la notion du genre :

- ❑ **Secrétariat général et service des ressources humaines** : bilan social, fiches de postes, contrats de travail, notes de services, règlement intérieur, livret d'accueil...
- ❑ **Service communication** : plaquette d'information, pages WEB (envisager une rubrique égalité des chances).
- ❑ **Service de la scolarité, de la vie étudiante** : règlement intérieur, fiche d'accueil.
- ❑ **Tous services** : comptes-rendus de réunion.

⌘

RECOMMANDATIONS du RESEAU

Quelques règles grammaticales de base sont à rappeler : La féminisation implique l'utilisation d'un déterminant féminin « la, une, cette... » quand la forme est identique pour les deux genres.

- Les mots masculins finissant par une voyelle :

- * Les mots masculins finissant par la lettre « e » garde le « e » au féminin, en y adjoignant un déterminant féminin.
Exemple : la documentaliste.
- * Les mots masculins finissant par « i » ou « é » vont prendre le « e » au féminin.
Exemple : l'attachée.
- * Lorsque le mot est identique entre masculin et féminin, outre le déterminant, la marque de la féminisation peut alors se trouver dans l'adjectif accolé, lequel suivra alors les règles grammaticales d'usage.
Exemple : le secrétaire administratif / la secrétaire administrative.

- Les mots finissant par une consonne.

- * Les mots masculins finissant par « dant », « gent », « pert », « rent », « tant », vont prendre un « e » au féminin.
Exemple : la correspondante, l'agente, l'experte, la référente, l'assistante.
- * Les mots masculins en « teur » vont faire « trice » au féminin.
Exemple : la directrice.
- * Les mots masculins en « eur » vont faire « euse » s'il existe un verbe correspondant exactement au mot.
Exemple : développeur / développeuse (développer) : contrôleur / contrôlease (contrôler).
Sinon, le féminin prend un « e » : ingénieur / ingénieure.
- * Les mots masculins en « cien » vont faire « cienne » au féminin.
Exemple : l'informaticienne, la technicienne

Les difficultés de mise en pratique ont conduit le groupe de travail à préciser quelques modalités d'écriture :

Pour l'écriture conjointe du masculin et du féminin, le groupe propose de retenir l'utilisation de la barre de fraction considérant que l'on se rapproche de la forme **et/ou** couramment utilisée.

Ex. : *étudiant/e étudiants/es*

De la même façon, si l'on parle d'un ensemble de personnes de sexes différents, nous recommandons une écriture plus courte :

Livret des étudiants/es Guide de l'étudiant/e

Et quand il s'agit de désigner une personne en particulier, ou une fonction particulière occupée par une personne, il convient d'écrire le mot en entier :

Sous la responsabilité du directeur, de la directrice....

Quelques difficultés de la langue peuvent toujours être levées après consultation d'un dictionnaire :

Exemples : *untel et unetelle ; je, soussigné et je, soussignée (pour une femme) et probablement nous, soussignés regroupant des personnes de genres masculin et féminin.*

Liste des noms de métiers les plus couramment utilisés dans nos structures.

Pour rendre encore plus facile la diffusion des termes appropriés, voici une liste aussi exhaustive que possible, qui concerne la plupart des fonctions et grades utilisés dans notre ministère.

Grades

<u>libellés masculins</u>	<u>libellés féminins</u>
adjoint administratif	adjointe administrative
administrateur civil	administratrice civile
agent administratif	agente administrative
agent contractuel	agente contractuelle
agent de service	agente de service
agent principal	agente e principale
animalier	animalière
assistant	assistante
attaché	attachée
attaché d'administration	attachée d'administration
attaché principal d'adm°	attachée principale d'adm°
auteur	auteure
chargé de mission	chargée de mission
chargé d'études	chargée d'études
chef de projet (le)	chef de projet (la)
chef de service (le)	chef de service (la)
conducteur	conductrice
conseiller	conseillère
contractuel	contractuelle
contrôleur	contrôleuse
délégué	déléguée
délégué adjoint	déléguée adjointe
directeur	directrice
directeur de projet	directrice de projet
directeur adjoint	directrice adjointe
infirmier	infirmière
informaticien	informaticienne
ingénieur	ingénieure
inspecteur	inspectrice
inspecteur adjoint	inspectrice adjointe
inspecteur général	inspectrice générale
maître de conférences (le)	maître de conférences (la)
médecin (le)	médecin (la)
palefrenier	palefrenière
professeur	professeure
secrétaire administratif	secrétaire administrative
tuteur	tutrice

Fonctions

<u>libellés masculins</u>	<u>libellés féminins</u>
agent	agente
analyste (un)	analyste (une)
animateur	animatrice
assistant	assistante
bibliothécaire (le)	bibliothécaire (la)
chargé d'analyse	chargée d'analyse
chargé d'application	chargée d'application
chargé de méthodes	chargée de méthodes
chargé de...	chargée de ...
chef de bureau (le)	chef de bureau (la)
comptable (le)	comptable (la)
concepteur	conceptrice
coordonnateur	coordonnatrice
correspondant	correspondante
développeur	développeuse
directeur	directrice
docteur vétérinaire	docteure vétérinaire
doctorant	doctorante
documentaliste (le)	documentaliste (la)
économiste (un)	économiste (une)
éditeur	éditrice
expert	experte
formateur	formatrice
gardien	gardienne
gestionnaire (le)	gestionnaire (la)
hôte d'accueil	hôtesse d'accueil
informaticien	informaticienne
ingénieur	ingénieure
interne (un)	interne (une)
observateur	observatrice
opérateur	opératrice
organisateur	organisatrice
pilote(le)	pilote (la)
rédacteur	rédatrice
réfèrent	référente
régisseur	régisseuse
relecteur/correcteur	relectrice/correctrice
résident	résidente
secrétaire (le)	secrétaire (la)
stagiaire (le)	stagiaire (la)
standardiste (le)	standardiste (la)
statisticien	statisticienne
technicien	technicienne
vacataire (le)	vacataire (la)
vétérinaire (le)	vétérinaire (la)
waguemestre (le)	waguemestre (la)



ANNEXES

Principaux sites et documents de référence

- Octobre 1998 : [Rapport de la commission générale de terminologie et de néologie](#) sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre
- 2ème trimestre 1999 : [Guide d'aide à la féminisation](#) des noms de métier, fonction, grade ou titre de l'institut national de la langue française, préfacé par Lionel JOSPIN

